

UNE APPROCHE POSITIVE ET RESPECTUEUSE DE LA SEXUALITÉ

30/12/2012

La santé sexuelle est comprise par l'Inpes au sens la définition adoptée par l'OMS en 2002 :

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence.

Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés.

La sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.

La sexualité est vécue sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Alors que la sexualité peut inclure toutes ces dimensions, ces dernières ne sont pas toujours vécues ou exprimées simultanément.

La sexualité est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels. »

Les thèmes retenus dans cette définition sont les suivants :

- Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dont le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) - Syndrome d'Immunodéficience acquise (sida)
- Grossesses non désirées/IVG/contraception
- Troubles sexuels/infertilité
- Violences sexuelles et liées au genre
- Santé sexuelle des jeunes et éducation à la sexualité
- Orientation sexuelle et identité de genre
- Les questions de santé mentale relatives/associées à la santé sexuelle
- Impact des handicaps physiques et des maladies chroniques sur le bien-être sexuel
- Promotion d'expériences sexuelle sans danger (dites « safe ») et satisfaisantes

Les actions sur la sexualité menées par l'Inpes visent à réduire

- le nombre de contaminations par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH/Sida) et les autres infections sexuellement transmissibles (IST)
- les grossesses non désirées

L'action de l'Inpes en matière de santé sexuelle est organisée autour de trois grandes orientations complémentaires :

- la promotion de la santé sexuelle (appréhender la sexualité de façon globale et positive)
- la prévention des risques sexuels

- le dépistage des infections

Chaque orientation se décline ensuite en populations prioritaires (grand public, jeunes, LGBT - lesbiennes, gays, bisexuels, trans -, Français des départements d'outre-mer, migrants, professionnels de santé, etc.).

L'Inpes agit sur plusieurs facteurs :

- les connaissances et le niveau d'information (sur le développement sexuel, les risques associés à des rapports non protégés, les moyens de se protéger et leurs modalités d'accès)
- les attitudes et valeurs favorables à la santé sexuelle (ouverture d'esprit, respect de soi et d'autrui, estime de soi, attitude dénuée de jugement de valeur négatif, sens des responsabilités)
- les aptitudes et compétences personnelles (esprit critique, communication et négociation, prise de décision, affirmation de soi, confiance, capacité à assumer des responsabilités, capacité à poser des questions et à chercher de l'aide, empathie)
- un environnement social favorable à la santé sexuelle

Pour atteindre ces objectifs, l'Inpes intervient selon différentes modalités :

- le soutien à la réalisation d'études et de recherche
- la réalisation de campagnes nationales et de campagnes dans les Territoires d'outre-mer
- la diffusion de documents imprimés de type brochures, dépliants, affiches, etc.
- la mise à disposition de préservatifs féminins et masculins et de gel
- un soutien financier et méthodologique aux associations dans une logique de complémentarité avec ses missions et ses actions
- par un soutien aux dispositifs de services de prévention et d'aide à distance en santé (écoute téléphonique et site internet) : Fil santé jeunes, Sida Info Service et Ligne Azur, qui contribuent de manière transversal à l'ensemble de ses actions dans le domaine de la santé sexuelle.

Libre de droits, sous réserve de mentionner la source

©http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/information_sexuelle/index.asp